



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 133 spécial publié le 5 septembre 2022

Sommaire affiché du 5 septembre 2022 au 4 novembre 2022

SOMMAIRE

DDFIP

- 2022-DDFIP91-105 - Correctif : liste des chefs de service de la Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne au 1er septembre 2022

DRIAAF

- Arrêté n° 2022 – 027 portant subdélégation de signature de Monsieur Benjamin BEAUSSANT directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France en matière administrative



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne
27 rue des Mazières
91011 EVRY-COURCOURONNES Cedex



FINANCES PUBLIQUES

DÉCISION n° 2022 – DDFiP - 105

Correctif : liste des responsables disposant au 1^{er} septembre 2022 de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts, liste des autres chefs de service

Liste établie à effet du 1^{er} septembre 2022

Services des impôts des entreprises	
CORBEIL-ESSONNES	Pierre DUFOUR
ÉTAMPES	François MILLET-CHAMBEAU
JUVISY	Damien PINÇON
MASSY	Isabelle MERCIER
YERRES	Sylvie ACHARD
Pôle de recouvrement spécialisé départemental (Évry)	Anne MUNIER
Services de publicité foncière	
CORBEIL I	Paul GUYARD
Service départemental de l'enregistrement (Étampes)	Catherine LE THUAUT
Centre des impôts foncier (Corbeil-Essonnes)	François SABLONIERE
Services des impôts des particuliers	
ARPAJON	Valérie GASTAUD
CORBEIL-ESSONNES	Stéphane CHARDES
ÉTAMPES	Sophie MOREAU
ÉVRY	Sandra SIMON
JUVISY	Isabelle DRANCY
MASSY	Alain SCHAEFFER
PALaiseau	Marie-Christine KOZIOL
YERRES	Isabelle LE MÉTAYER

Pôles de Contrôle et d'Expertise

JUVISY	Philippe GAUTHIER
MASSY	Francis RAYMOND
CORBEIL-ESSONNES	Robert PANTANELLA

Pôles de Contrôle des Revenus du Patrimoine

CORBEIL-ESSONNES	Florence BROUILLAUD
PALaiseau	Nathalie CARREIRA

Brigades

1ère BDV ÉVRY	Bernard CORONADO
2ème BDV CORBEIL-ESSONNES	Alain MONTUS
3ème BDV MASSY	Paule BETOUIGT
5ème BDV MASSY	Michel BERGER
7ème BDV ÉVRY	Patricia AZOULAY
BCR CORBEIL-ESSONNES	Christine FERRANDINI

Trésoreries SPL et SGC

ARPAJON	Annie MICHEL
YERRES	Patrick LEGUY
CHILLY-MAZARIN	Michel CÉDRA
CORBEIL-ESSONNES	Thierry MAILLOT (intérim)
DOURDAN	Isabelle OZIOL
ÉTAMPES COLLECTIVITÉS	Hervé PAILLET
ÉVRY MUNICIPALE	Thierry MAILLOT
GRIGNY	Isabelle SABELLICO
LA FERTÉ ALAIS	Sylvie GRANGE
LONGJUMEAU	Ghislaine ALIZADEH
ORSAY	Mathieu CABELLO
PALaiseau	Stéphanie RIBETTE
SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS	Pierre FERRANDINI

Essonne Amendes

Élisabeth GAUTIER

Paierie Départementale

Yves DEPEYRE



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale Interdépartementale
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt**

ARRÊTE n° 2022 - 027

Portant subdélégation de signature de Monsieur Benjamin BEAUSSANT
directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt d'Île-de-France en matière administrative

Le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
d'Île-de-France,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, et notamment son article 44 ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté ministériel du 5 août 2019 nommant M. Benjamin BEAUSSANT, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France à compter du 2 septembre 2019 ;

Vu l'arrêté du préfet de l'Essonne N° 2022-PREF-DCPPAT-BCA-150 du 23 août 2022 portant délégation de signature à M. Benjamin BEAUSSANT, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Île-de-France ;

ARRETE

Article 1^{er} : Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté préfectoral du 23 août 2022 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Benjamin BEAUSSANT, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, subdélégation de signature est donnée à :

- M. Benjamin GENTON, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint,
- Mme Sylvie PIERRARD, inspectrice générale de santé publique vétérinaire, directrice régionale et interdépartementale adjointe,

à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences toutes décisions visées à l'article 1, à l'exception des arrêtés réglementaires généraux et des décisions figurant à l'article 2 de l'arrêté de délégation du 23 août 2022 susvisé.

Article 2 : Subdélégation de signature est donnée aux agents suivants de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, dans les matières et pour les actes relevant de leur domaine d'activité :

M. Pierre-Emmanuel SAVATTE, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement hors classe, chef de service, pour ce qui concerne le service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à M. Pierre LECONTE, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, adjoint au chef de service.

Article 3 : l'arrêté n°2021-009 du 1^{er} septembre 2021 est abrogé.

Article 4 : la directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France et les personnes intéressées aux articles 1 et 2 ci-dessus, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

Fait à Cachan, le 5 septembre 2022

Le directeur régional et interdépartemental
de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line and a vertical line extending downwards.

Benjamin BEAUSSANT